

## DEPROTECTION D'UN TRANSFERT

Après chaque transfert les pièces sont pointées et vous ne pourrez plus les re-transférer.

Si vous souhaitez refaire un transfert sur une période déjà transférée : Il vous faudra déprotéger les pièces.

Aller au menu **DIVERS / EXPORT COMPTA / DEPROTECTION DES PIECES**

Choisissez le type de pièces et la période à déprotéger et validez.

**Vous pouvez déprotéger des pièces une par une :**

dans la liste des pièces factures, vous trouverez une colonne CPTA. Si elle est vide ou si =N la facture n'est pas transférée, si elle = O la facture est transférée.  
2clic et saisir O ou N comme vous le souhaitez.

